

LE COMPTE SOLIDARITÉ APA VIENNE EST DISPONIBLE SUR INTERNET

Le Compte Solidarité APA Vienne est l'alternative au Chèque Solidarité APA Vienne «Papier». Tous les mois, le compte est crédité du montant du plan d'aide et permet de régler son salarié par internet, de manière totalement sécurisée.

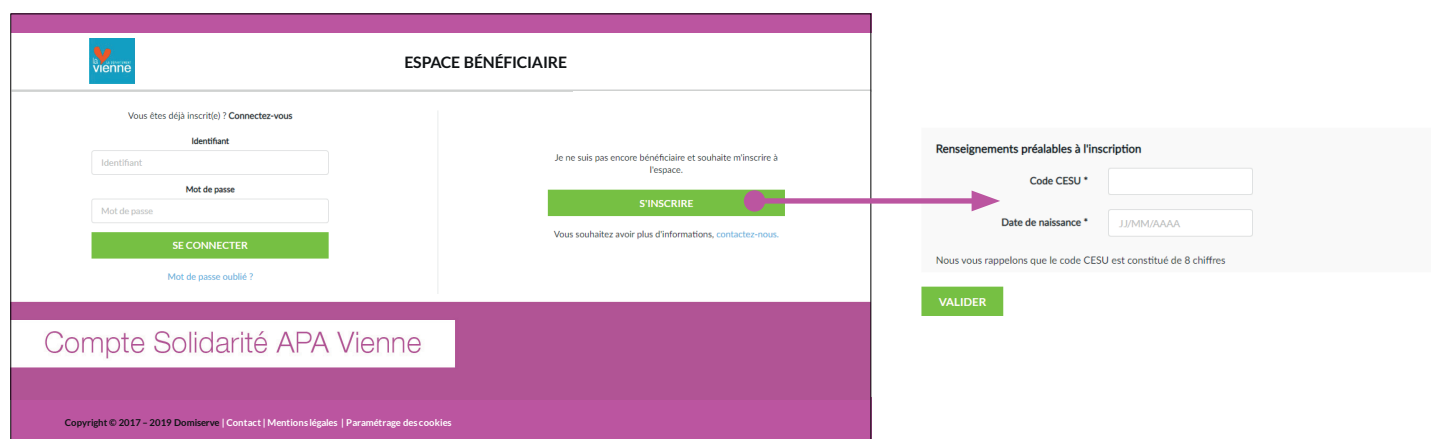
POURQUOI UTILISER LE COMPTE SOLIDARITÉ APA VIENNE SUR INTERNET ?

- Il permet d'effectuer des paiements en toute sécurité
- Il permet de déclencher un virement du montant précis de la prestation réalisée
- Le compte bancaire de votre intervenant est crédité dans un délai de 48 heures
- L'historique des opérations est actualisé en temps réel

COMMENT VOUS CONNECTER A VOTRE COMPTE SOLIDARITÉ APA VIENNE ?

- Etape 1 : Rendez-vous sur le site internet : <http://cg86-apa.domiserve.com>
- Etape 2 : Cliquez sur «S'inscrire»
- Etape 3 : Indiquez votre code CESU ainsi que votre date de naissance, cliquez sur valider
Vous retrouverez votre code CESU sur le talon d'un chèque Solidarité APA Vienne «papier»
- Etape 4 : Indiquez votre adresse email, cliquez sur valider

 **VOTRE COMPTE EST ACTIF !**



The screenshot shows the 'ESPACE BÉNÉFICIAIRE' page. On the left, there is a login section with fields for 'Identifiant' and 'Mot de passe', and a 'SE CONNECTER' button. Below it is a link for 'Mot de passe oublié ?'. On the right, there is a registration section with the text 'Je ne suis pas encore bénéficiaire et souhaite m'inscrire à l'espace.' and a 'S'INSCRIRE' button. Below this is a link for 'Vous souhaitez avoir plus d'informations, contactez-nous.'. To the right of the main page, there is a 'Renseignements préalables à l'inscription' form with fields for 'Code CESU *' and 'Date de naissance *' (format JJ/MM/AAAA), and a 'VALIDER' button. A red arrow points from the 'S'INSCRIRE' button to the registration form.

Les données à caractère personnel recueillies font l'objet d'un traitement dont le responsable est Domiserve, l'émetteur de CESU mandaté par le Département de la Vienne, conformément à la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.



COMMENT PAYER SON INTERVENANT ?

Une fois connecté à votre Compte Solidarité APA Vienne, le paiement de votre intervenant s'effectue en 3 étapes :

• Etape 1 : Choix de l'intervenant

Dans la rubrique « Payer mon intervenant », sélectionnez l'intervenant qui est intervenu à votre domicile. ⁽¹⁾

Type de l'intervenant
L'intervenant est :

- Une personne physique (Emploi direct gré à gré)
- Une personne morale (Organisme prestataire, mandataire ou établissement public)

Critères de recherche
Saisissez le code NAN et la date de naissance de l'intervenant à payer :

Code NAN *

Date de naissance *

RECHERCHER

Affiliation d'un intervenant personne physique
Si votre intervenant n'est pas encore affilié auprès du CRCESU, vous pouvez télécharger le [formulaire d'affiliation](#) dans lequel vous trouverez les informations nécessaires.

⁽¹⁾ En récupérant auprès de l'intervenant son Code NAN, et sa date de naissance.

• Etape 2 : Saisie du montant

Renseignez ensuite le nombre d'heures effectuées, le déclenchement du virement s'effectue par un simple clic de validation, sur la base du montant horaire financé par le Département.

Compte CESU à débiter

APA EMPLOI DIRECT

Mois d'attribution	Vos droits disponibles en heures	Heures à payer	Tout utiliser
Juillet 2019	42000, soit un montant de 201,94 €	h. min.	<input type="checkbox"/>
Total		0000	
Montant à débiter		0,00 €	

Je souhaite effectuer un complément de paiement par CB

ABANDONNER LE PAIEMENT **MODIFIER L'INTERVENANT** **VALIDER**

• Etape 3 : Confirmation du paiement

Confirmez le virement en ressaisissant votre mot de passe. Votre intervenant sera informé de votre paiement par email.

D'AUTRES FONCTIONNALITÉS À DISPOSITION

Au-delà des fonctions de paiement, le Compte Solidarité APA Vienne permet à tout moment :

- D'accéder à l'historique des opérations et d'imprimer des justificatifs.
- De compléter si nécessaire, son règlement par carte bancaire.
- De modifier et gérer ses informations personnelles.
- De télécharger des documents d'information mis à disposition par le Département.



Vous avez des questions ou souhaitez des informations complémentaires :

Des conseillers sont à votre écoute et vous accompagnent dans la découverte et l'utilisation du Compte Solidarité APA Vienne. Contactez-les au : **01 78 16 13 68 (Prix d'un appel local)**